

## 18 Etranger/Avis et Communiqués

## Niger/Attaque

## Treize gendarmes tués dans le sud-ouest

AFP  
Niamey/Niger

*C'est la brigade d'Ayorou, près de la frontière du Mali, qui a été la cible d'éléments armés non identifiés.*

TREIZE gendarmes ont été tués samedi dans une nouvelle attaque dans le sud-ouest du Niger, une région instable, frontalière du Mali, théâtre de nombreuses incursions de groupes jihadistes, selon un bilan officiel.

"La Brigade de gendarmerie d'Ayorou a fait l'objet d'une attaque terroriste perpétrée par des éléments armés non identifiés à bord de véhicules et de motos. Le bilan provisoire est le suivant : treize gendarmes décédés et cinq autres gendarmes blessés", a déclaré samedi soir à la télévision publique le porte-parole du ministère nigérien de la Défense, le colonel Amadou Samba Gagara.

"Une poursuite engagée par les forces terrestres et aériennes a permis de détruire un véhicule des assaillants et ses occupants en territoire malien. Les opérations de ratissage se poursuivent", a-t-il précisé.

Samedi matin, le ministre de la Défense nigérien Mohamed Bazoum avait annoncé l'attaque à l'AFP, donnant un premier bilan de 12 morts.

Ayorou est située à 200 kilomètres au nord-ouest de la capitale Niamey, dans la région de Tillabéri, tout près de la frontière du Mali.

Selon une source sécuritaire, les assaillants venus "à bord de cinq véhicules" ont attaqué "à l'aube". Ils ont pris la fuite à l'arrivée des renforts militaires, emportant deux ou trois véhicules de la gendarmerie. Des villageois les ont vus repartir avec des corps.

L'attaque n'avait toujours pas été revendiquée samedi soir. Située sur les berges du fleuve Niger, Ayorou abrite un important marché rural et a été la perle du tourisme nigérien grâce à sa forte concentration d'hippopotames.

La région de Tillabéri est devenue très instable en raison de nombreuses attaques meurtrières attribuées à des groupes jihadistes, visant régulièrement des positions de l'armée et des camps de réfugiés.

Le 4 octobre, quatre soldats américains et quatre militaires

nigériens ont été tués dans une embuscade dans cette même région.

**EN ATTENDANT LA FORCE DU G5 SAHEL.** Vendredi, le Parlement a validé la prolongation pour trois mois de l'état d'urgence dans l'ouest du Niger en raison de la "persistance de la menace" des groupes armés. Cette mesure a été imposée en mars 2017 dans plusieurs départements des régions de Tillabéri et Tahoua, une autre région proche du Mali.

Cette semaine, l'Onu a dit avoir répertorié "au moins 46 attaques" de groupes armés au Niger dans la région de Tillabéri depuis février 2016.

En juin, le Niger a mis en place "l'Opération Dongo" (La foudre), composée d'un bataillon de 245 hommes bien équipés, pour combattre les jihadistes venus du Mali voisin. Mais le gouvernement nigérien n'a pas donné de bilan de l'opération depuis.

Début octobre, le ministre malien des Affaires étrangères Abdoulaye Diop avait souligné devant le Conseil de sécurité de l'ONU à New York l'urgence nécessaire de mettre à pied d'oeuvre la nouvelle force internationale de lutte contre les jihadistes du Sahel dans laquelle doivent s'associer les forces de sécurité du Tchad, du Niger, du Mali, du Burkina Faso et de la Mauritanie.

La force du G5 Sahel doit comprendre 5 000 hommes et aura la possibilité de s'affranchir des frontières lors d'opérations antijihadistes. Mais son financement est loin d'être bouclé : seule une centaine de millions d'euros ont été promis, sur plus de 400 millions jugés nécessaires par les pays membres.

Le Mali, où de nombreux groupes jihadistes opèrent malgré la traque des forces internationales, est devenu une source d'instabilité pour toute la région. Tous les pays voisins, notamment le Niger et le Burkina Faso, sont régulièrement frappés par des attaques jihadistes.

Le Niger doit par ailleurs faire face aux attaques du groupe islamiste nigérien Boko Haram dans le sud-est, frontalier du Nigeria. Le retrait des troupes tchadiennes de cette région a contraint Niamey à envoyer ses propres soldats pour les remplacer.



C'est dans une région théâtre de nombreuses incursions de groupes jihadistes que la gendarmerie d'Ayorou a subi une attaque meurtrière.

## PETITES ANNONCES

## EMPLOI DEMANDE

22766 — Chauffeur permis BCDE cher empl chez particulier ou coursier. Tél: 02 13 79 41

22780 — Jeune dame Gabonaise cherche emploi ménagère. 04 15 79 50.

22787 — Femme Gab hbtant Angondjé cherche emploi ménagère. 04 58 69 13

22813 — Dame cherche emploi ménagère demi journée. Tel: 02 90 73 35

22816 — J.F CHERCHE EMPLOI NOUNOU MENAGERE DE 8H 0 15H. TEL: 07 28 19 00

22818 — J. gab 35 ans cher

empl chauffeur de liaison dans un site ou taxi permis CD. Nono fumeur non buveur. Tel: 07 02 36 53

22819 — Gab cherch emplo ménag. 06410799

## VÉHICULES

22535 — A Vendre luxueux LAND ROVER DEFENDER neuf 300km, familial, 8 places, siège cuir.

Tous équipement d'origine. Contact : 07 45 27 91 / 02 45 27 91

## SERVICES

22827 — Pour s'occuper des personnes âgées ou hospitalisés, appeler 04891929

## AVIS

## AVIS AUX BACHELIERS

Classe Prépa Sup Paul Valéry, Libreville pour une entrée à l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (France).  
Contacts : 01 44 26 16 / 07291126 / 06 25 84 62. 22804

## RECHERCHE LOCATAIRES-GERANTS STATIONS SERVICE

Société recherche des gérants pour ses stations service à Libreville et à l'intérieur du pays. Disposer d'un capital financier. Dossiers à retirer à Louis. Tél: 01 44 55 89 / 01 79 34 24. 22059

## CNSS

Le Secrétaire Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) demande à Monsieur **Sébastien NDZIEMI**, Agent Technique de Radiologie au Centre d'Action Sanitaire et Sociale de Franceville, absent de son poste de travail depuis le 15 septembre 2017, de bien vouloir se présenter au Secrétariat du Directeur des Ressources Humaines sis au 5e étage de l'immeuble Batavéa dans un délai de 48 heures dès parution du présent communiqué.  
Passé ce délai, l'intéressé s'expose à l'ouverture d'une procédure de licenciement. 22777

Filiale d'une importante société spécialisée dans la Finance basée à Libreville, recherche pour les besoins de ses services 1 **Directeur de l'audit interne**. Le candidat devra être titulaire d'un Master en Audit, et bénéficier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans à un poste similaire ou avoir passé au minimum 10 ans dans un cabinet d'audit. Le candidat devra être familier des normes et réglementations COBAC et doit pouvoir s'exprimer et rédiger en anglais. Les dossiers de candidature comprenant CV(en anglais et en français) et lettre de motivation seront à envoyer avant le 10 novembre 2015 à l'adresse suivante : rhgibraltar@gmail.com. Seules les candidatures retenues seront contactées. 22782

Spécial centre aéré au centre sportif saoti du 23 octobre au 03 Novembre 2017.  
Activités: Tennis, Football, Basket, nation et art plastique.  
NB: Age 3 ans et plus. Contacts: 01 73 03 95 / 04 17 83 03 22825

## AVIS DE DÉCÈS



Les enfants **AKOSSO, SANDRA, JUNIOR, REGIS, LIN JOANE, GRACE**, et petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Lambaréné et Port-Gentil le décès survenu au CHL de Libreville le samedi 14 Octobre 2017 de leur père **AKOSSO JEAN REMY**.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 22820



Les familles **MBOMBA Constant, MUKUNGU George Simplicie, IDAGHA NGUIESSI Joé, MUPHUNDZA Alphonse** ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Lbv, Port-Gentil, Moanda et Matsatsa le décès de leur fille, nièce, soeur et tante **MADAMA Lucie epse IBINGA**, survenu à Libreville le 17/10/2017 des suites d'une maladie.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 22824



Les enfants **NZAMBA Aimé Roger, MASSAMBA Serge, MAHINZA Paule épse Valentin, MILINGOU Liliane, BAKONO Prisca, NGOMA Yvon, MOUSSAVOU Patricia, MAKAYA Idriss, PAGA Aïssatou, INGUIMBA HAMZA, YEMBIT Ismaël**, petit-enfant et arrière-petit-enfant, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur Mère, Grand-mère et arrière-grand-mère

**NDONBI NZAMBA Marie Faustine épse MAKAYA MAYEMBIT** survenu à Libreville le 19/10/17 au CHUL des suites d'une maladie.

Le Programme des Obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 22821

## CONDOLÉANCES

## FAMILLE MAPANGO



Monsieur **Guy Bertrand MAPANGO** et son épouse, ayant appris avec consternation, le décès survenu le dimanche 08 octobre 2017 à Libreville, de **Mr Vincent DITONGA**, neveu de **Mr. Joseph MOUTANDOU MBOUMBA** et père de **Mr. Ceverin Melvil BILIMA**, adressent à ces derniers, ainsi qu'à toute la famille éplorée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette pénible circonstance. 22772

## FAMILLE MAPANGO



Très touchés par le décès survenu le samedi 14 octobre 2017 à LBV de **Mr Marc Antoine APERANO RAPONDA**, frère aîné de **Mme Christiane OSSOUKA RAPONDA**, Maire de la commune de LBV, **Mr. Guy Bertrand MAPANGO** et son épouse adressent à cette dernière ainsi qu'à toute la famille éplorée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse et pénible circonstance. 22773

## GROUPE BOLLORE (BTL-SAGA-SNAT-DPS-HAVAS)



C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de **M. NZIGOU MBADINGA Jean Christophe**, père de **Monsieur M.N.ZAHOU Clément**, Cadre Administratif au Département Technique. En cette circonstance douloureuse, Le Président du Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble du personnel des sociétés du Groupe Bolloré Gabon, partagent votre peine et vous expriment ainsi qu'à toute la famille leurs sincères condoléances. 22791

## Madame Nadine Patricia ANGUILE OBAME et Famille



Ayant appris avec une vive émotion le décès survenu à Libreville le samedi 14 octobre 2017 de **Monsieur Marc Antoine APERANO RAPONDA**, frère aîné de **Madame Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA**, Maire de Libreville, présentent à cette dernière, ainsi qu'à la famille éplorée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde compassion en cette douloureuse épreuve. 22811

## Monsieur Guy Maixent MAMIKA et Famille



Profondément touchés par le décès survenu à Libreville, le 14 Octobre 2017 de **Monsieur Marc Antoine APERANO RAPONDA**, frère aîné de **Madame Christiane Rose OSSOUKA RAPONDA**, Epouse **NZE Samuel**, Maire de la Commune de Libreville, présentent à cette dernière ainsi qu'à toute la famille durement éprouvée, leurs condoléances et expriment leur soutien fraternel en cette douloureuse épreuve. 22812